

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Prison centrale d'Oyem : au cœur des réalisations agricoles et piscicoles des détenus

SELON les responsables de la maison carcérale, ces activités entrent dans le cadre d'un programme mis en place par le gouvernement pour la réinsertion sociale et la lutte contre la récidive des pensionnaires des maisons d'arrêt du Gabon.

E.EBANG MVE
Oyem/Gabon

UNE mission de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) séjourne, il y a peu, à Oyem. Dans son calendrier, la visite d'évaluation des

réalisations agricoles et piscicoles des détenus de la prison centrale. Il s'agit d'un jardin à ciel ouvert, d'une superficie de près de deux hectares, situé à quelques encablures de l'Ecole nationale de développement rural (ENDR), au quartier Angone (1er arrondissement, sur la route de Bitam). Nous sommes conviés à cette visite par le directeur de la maison d'arrêt, le commandant Jean-Pierre Mavoungou.

C'est lui-même qui conduit la visite guidée. A bord de son Toyota double cabine, le chef de mission de la FAO, Félix Cyprien Biaou, par ailleurs docteur vétérinaire et responsable technique du développement de l'élevage en Afrique centrale au sein de l'organisme onusien, ainsi que les matons retenus pour la randonnée.



Photo: EEM

Les réalisations des détenus de la prison centrale d'Oyem sont visibles sur le site d'Angone.

Le clin d'œil de *Lybek*



Après une quinzaine de minutes de route, nous voilà sur le site proprement dit d'Angone. La délégation est subjuguée

Pour réaliser de tels exploits, les détenus sont formés par un partenaire extérieur de la prison centrale, Ollé Biwolé, président de la coopérative des pisciculteurs et éleveurs d'Oyem.

Là, une dizaine d'étangs de pisciculture semblent-il récemment ensemencés. Pour réaliser de tels exploits, les détenus sont formés par un partenaire extérieur de la prison centrale, Ollé Biwolé,

président de la coopérative des pisciculteurs et éleveurs d'Oyem. Le commandant Jean-Pierre Mavoungou explique que ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un programme de réinsertion sociale et de lutte contre la récidive des pensionnaires des maisons d'arrêt du Gabon, mis en place par le gouvernement, conformément aux dispositions de la loi n°3/78 du 1er juin 1978 portant institutions du corps autonome paramilitaire de la Sécurité pénitentiaire, définie dans son article 2.

"Ces activités de réinsertion contribuent à la lutte contre la récidive des détenus une fois qu'ils recouvrent leur liberté", précise le directeur de la prison. Pour la réalisation des cultures, la FAO assure la partie technique du projet, avec la fourniture du matériel divers et des semences. "Nous avons commencé une aventure avec l'administration pénitentiaire d'Oyem. Elle a cru en nous et

elle s'est engagée fortement à créer, non seulement un cadre de réinsertion des personnes incarcérées, mais également pour contribuer à la production et à la sécurité alimentaire au niveau de la ville d'Oyem", confie Félix Cyprien Biaou. Le responsable onusien se réjouit de constater qu'après seulement quelques mois d'efforts physiques, les résultats sont au-delà de toutes les attentes. Les produits sont visibles dans les jardins et les poulaillers érigés au sein même du milieu carcéral sont déjà garnis. Certains de ces produits tant agricoles que ceux issus de l'élevage inondent déjà quelques espaces commerciaux du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. D'ailleurs, peu avant de quitter le site d'Angone, quelques membres de la délégation ne se privent pas de prendre à leur passage quelques bottes de chou, laitue et autres légumes frais cultivés par les pensionnaires de la maison d'arrêt d'Oyem.